

**PREVOST**

**BULLETIN DE GARANTIE**

**BG15-25**

DATE :	MAI 2015	SECTION : 12 - Freins
EXPIRATION:	MAI 2017	
SUJET :	Interférence possible entre collet et amortisseur	

**APPLICATION**

<i>AVIS AUX CENTRES DE SERVICE</i>	
<i>Vérifier que le bulletin s'applique au véhicule à l'aide de <b>SAP</b> ou de <b>Garantie en ligne</b> disponible sur le site web de Prevost, sous la rubrique Service / Garantie.</i>	
Modèle	VIN 
Autocars H3-41, H3-45 Année modèle: 2015	Les véhicules suivants: 2PCH33492FC712788, 2PCH33494FC712789 2PCH33490FC712790, 2PCH33492FC712791 2PCH33492FC712810
Autocars X3-45 Année modèle: 2015	2PCG3349XFC735795
Autocars de banlieue X3-45 Année modèle: 2015	4RKG33491F3737000
Ce bulletin n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par ce bulletin seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.	

**DESCRIPTION**

Sur les véhicules visés par ce bulletin, effectuer une inspection des collets retenant les supports de boyaux de freins pour s'assurer qu'il n'y a pas contact avec l'amortisseur.

## MATÉRIEL

Aucune pièce n'est requise pour ce bulletin:

## MARCHE À SUIVRE



### DANGER

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur, placer l'interrupteur principal à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

1. De chaque côté du véhicule, s'assurer que le boîtier de vis sur les collets n'est pas près de l'amortisseur. Si c'est le cas, desserrer et tourner un collet à la fois hors de la zone à risque, loin de l'amortisseur en plaçant le boîtier de vis environ à l'horizontale.

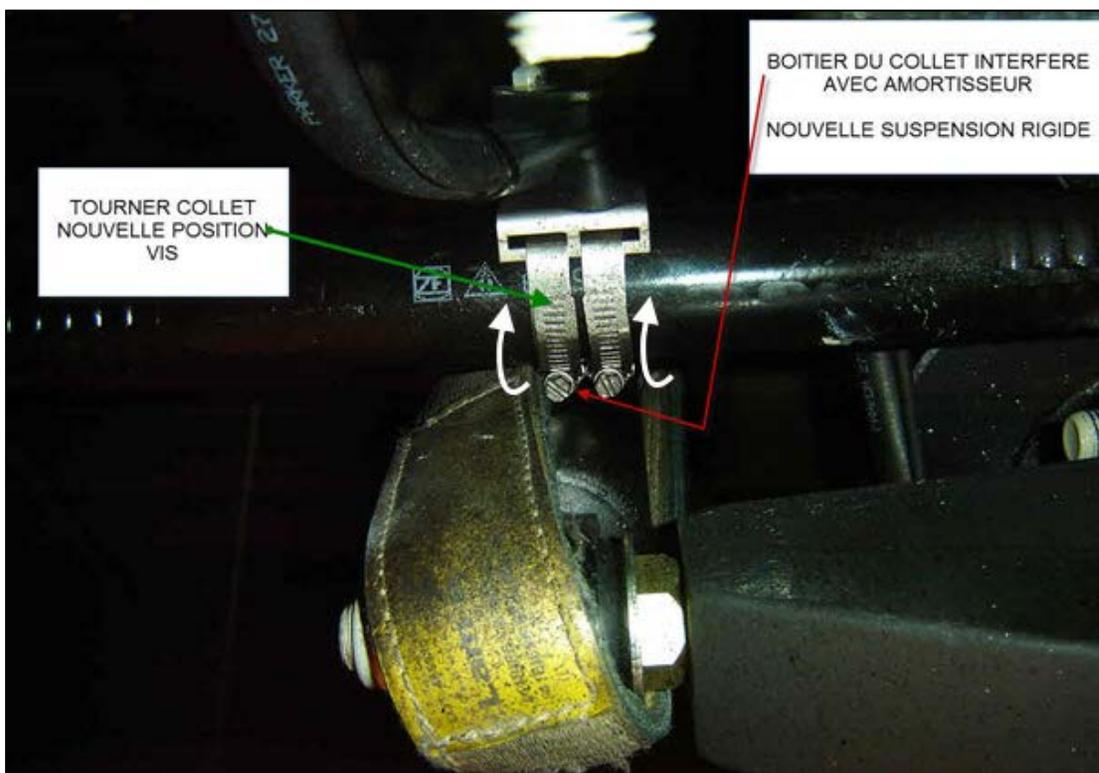


Figure 1

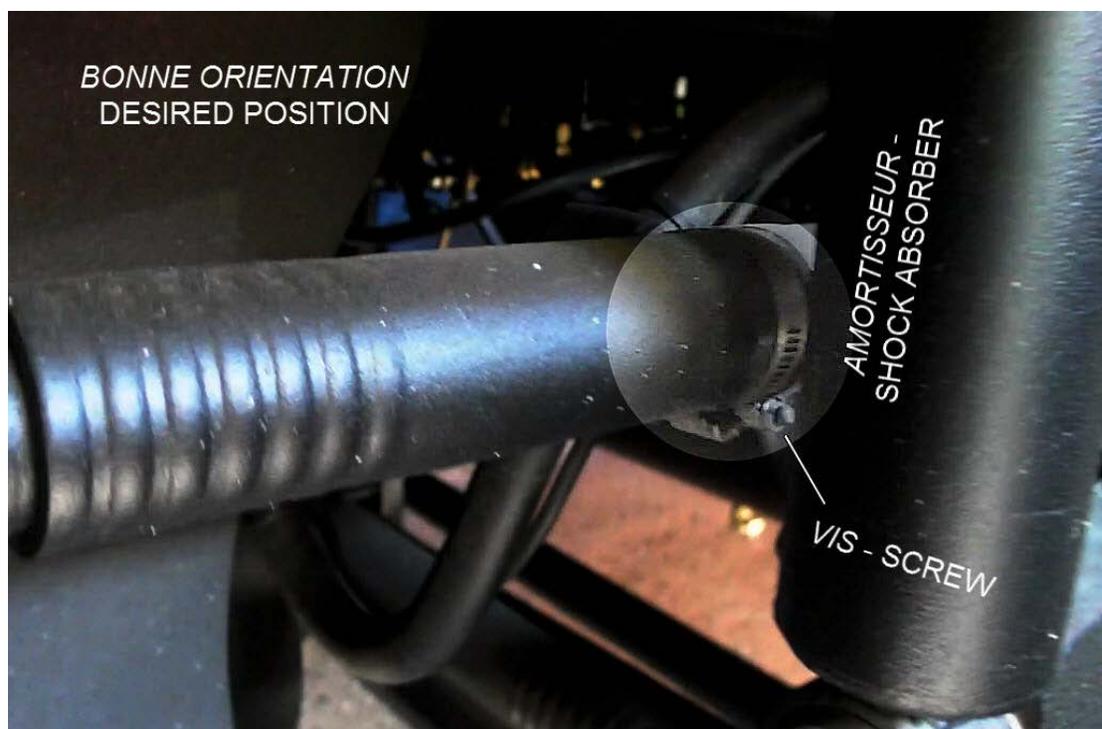


Figure 2 : BONNE ORIENTATION

## DISPOSITION DES PIÈCES

SVP DE PAS RETOURNER LES PIÈCES. Rebuter selon les règlements environnementaux applicables (mun./prov./féd.).

## GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale de Prevost. Nous vous rembourserons les pièces et une heure (1,0h) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire de réclamation. Veuillez soumettre votre réclamation via Garantie en ligne, disponible sur [www.prevostcar.com](http://www.prevostcar.com) (rubrique Service \ Garantie). Utiliser la réclamation de type «Bulletin/Rappel» et sélectionner le «Bulletin de garantie BG15-25».

## AUTRE

Bulletin VBC	N/A
Code de bris	12.03
Code de défaillance	09
Condition système	B
Pièce responsable	611488

Accédez à tous nos bulletins à cette adresse :  
<https://secureus5.volvo.com/technicalpublications/fr/pub.asp>  
Ou scannez le code QR avec votre téléphone intelligent.

Contactez-nous à [technicalpublications\\_prev@volvo.com](mailto:technicalpublications_prev@volvo.com)  
en spécifiant "AJOUT" comme sujet pour recevoir  
nos bulletins de garantie par courriel.

